

PARTICIPATION DE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE AU CERTAMEN CICERONIANUM ARPINAS – EDITION 2022

Présentation du concours ?

Le *Certamen Ciceronianum Arpinas*, fondé en 1980, est un concours international de langue latine organisé par le Centre d'études humanistes "Marco Tullio Cicerone" en collaboration avec la Ville d'Arpino (Italie). Il se déroule chaque année à Arpino (dans la province de Frosinone), au mois de mai. Au-delà des épreuves du concours lui-même, de haut niveau, il s'agit ici de réunir des jeunes latinistes chevronnés et des enseignants de divers pays autour d'un intérêt commun et d'un événement qui mobilise l'ensemble des habitants d'Arpino dans un engouement commun. Ainsi divers événements et visites sont organisés parallèlement au concours : tables rondes et conférences sur la langue et la littérature latines, concerts, expositions, visite de lieux marquants.

Le public concerné : La participation est réservée aux élèves latinistes - fréquentant la dernière année du lycée humaniste ou scientifique - qui ont obtenu la dernière année au moins 8 sur 10 (8/10) en latin, européens et non européens. Pas plus de cinq élèves par adresse de l'établissement scolaire peuvent participer. Si dans un lycée étranger les jours de la compétition sont les mêmes que ceux des examens, les élèves de l'avant-dernière année peuvent y participer.

Edition 2022 : Organisation adaptée au regard de la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19

L'édition 2022 du *Certamen Ciceronianum Arpinas* est divisée en deux phases (voir tous les détails sur le règlement du concours) :

1. Première phase : Cours d'enseignement à distance et examen final

Participation à un cours d'enseignement supérieur, qui se tiendra électroniquement, sur la figure et le contexte historico-culturel de Cicéron, ainsi que sur les techniques de traduction et de commentaire sur l'œuvre de Cicéron, éditées par le Centre d'études humanistes « *Marco Tullio Cicerone* », par le Conseil universitaire d'études latines (CUSL), par la Société internationale des amis de Cicéron (SIAC), et la délégation « Ancienne et moderne » de l'Association italienne de la culture classique (AICC). Pour tous les élèves, le cours est également valable en tant que PCTO (20 heures).

Le cours est structuré comme suit :

- Contextualiser Cicéron : 08 février 2022, 9h30 – 12h30 et 15h00 -18h00
- Commentaire Cicéron : 19 février 2022, 9h30 – 12h30 et 15h00 -18h00
- Traduction Cicéron : 25 février 2022, 9h30 – 12h30 et 15h00 -18h00

Le cours d'éducation est également ouvert aux enseignants travaillant dans des lycées qui ont inscrit au moins un participant.

À la fin du cours, tous les élèves effectueront un test de présélection de trois heures, le **samedi 26 février 2022 à 9h30**, qui consiste en la traduction d'un court texte d'un travail de Cicéron, accompagné d'un commentaire basé sur les sujets et les thèmes appris pendant le cours de formation (voir les conditions et les modalités détaillées sur le règlement du concours).

De plus amples détails, dont le programme du cours d'enseignement supérieur, seront publiés sur le site www.certamenciceronianum.it d'ici le 12 janvier 2022.

2. Deuxième phase : *Certamen Ciceronianum Arpinas*

La deuxième phase consiste en une épreuve d'une durée de 5 heures. Elle est prévue à Arpino en Italie le 5, 6, 7 et 8 mai 2022 et seuls les auteurs des meilleures œuvres de la première phase seront admis, sélectionnés par la commission d'évaluation avant le 31 mars 2022, dans un nombre proportionnel au nombre total de participants, en tout cas, pas moins de 50 et pas plus de 150.

Les détails des élèves admis à la deuxième phase seront communiqués par le Centre d'études humanistes « *Marco Tullio Cicerone* » à leur lycée le 1er avril 2022.

L'épreuve est prévue pour le **vendredi 6 mai 2022** et consiste en la traduction du latin d'un texte de Cicéron et du commentaire exégétique, linguistique et stylistique. Chaque candidat utilise sa propre langue maternelle (cf. tous les détails sur le règlement du concours).

Le jury : Le jury - nommé par le président du Centre d'études humanistes « *Marco Tullio Cicerone* » - est composé de professeurs d'université, de directeurs et de professeurs de littérature classique (même à la retraite).

Modalités de prise en charge par la Région Île-de-France :

Pour la 1^{ère} phase, la Région prend en charge :

- L'envoi de l'ensemble des candidatures par courrier électronique, à organization@certamenciceronianum.it adressées au président du Centre d'études humanistes « *Marco Tullio Cicerone* ».
- Le paiement de la redevance de 100,00 € pour chaque élève candidat
- Le frais d'inscription au cours d'éducation de 100 € pour les enseignants
- L'envoi groupé des formulaires de demande accompagnés des pièces jointes A) et B) dûment remplies par les lycées participants.

Pour la 2^{ème} phase, et en cas d'élèves franciliens lauréats retenus pour la 2^{ème} phase, la Région prendra également à sa charge :

- l'envoi pour chaque lauréat leur volonté de participer à la deuxième phase, avant le 8 avril 2022, 12h00
- Les frais d'accompagnement pour les enseignants pour le séjour en Italie :
 - o 150 € pour les enseignants qui n'ont pas participé au cours de formation
- les frais de voyage en avion A/R de Paris à la gare de Frosinone (Italie) pour chacun des lauréats mais aussi ceux des professeurs-accompagnateurs.

Tous les autres frais inhérents au séjour à Arpino du 5 au 8 mai 2022 sont pris en charge par l'organisateur italien pour l'ensemble des participant (lauréats et professeurs-accompagnateurs) : hébergement, repas, déplacements et visites éventuels.

Rôle des professeurs-référents :

Les professeurs de lettres classiques de chaque établissement devront quant à eux assurer :

- La sélection des 5 candidatures pour son établissement pour la 1^{ère} phase
- L'envoi à la Région Île-de-France de l'ensemble des pièces nécessaires à l'inscription :
 - o Le formulaire de candidature de la Région
 - o Le formulaire d'inscription
 - o Le formulaire de consentement pour chaque élève
 - o Le formulaire de consentement pour chaque professeur-référent
 - o L'autorisation des élèves signée par le chef d'établissement pour accord
 - o L'attestation de protections des données pour chaque participant (élève et professeur-référent)
- la préparation des candidats sélectionnés au concours,
- le suivi des élèves et des procédures pendant toute la durée de la 1^{ère} phase, en lien avec la personne désignée à distance par l'organisateur italien (cf. Règlement du concours)
 - o la surveillance et le respect des règles selon les conditions requises par l'organisateur italien (cf. règlement du concours)
 - o les connexions nécessaires au bon déroulement des épreuves
 - o la transmission des copies selon les modalités requises
 - o toute autre procédure demandée par l'organisateur italien
- l'accompagnement, le suivi et la surveillance des lauréats pendant toute la durée du voyage et du séjour en Italie relatif à la 2^{ème} phase.

Calendrier :

- Appel à candidatures de l'organisateur italien : **du 7 décembre 2021 à 9h00 au 11 février 2022 à 00h00**
- Lancement de l'appel à candidature par la Région Île-de-France aux lycées franciliens : **10 janvier 2022**
- Date limite pour l'envoi de candidatures à la Région : **28 janvier 2022**
- Séances pour les cours de la 1^{ère} phase :
 - o Contextualiser Cicéron : **08 février 2022, 9h30 – 12h30 et 15h00 -18h00**
 - o Commentaire Cicéron : **19 février 2022, 9h30 – 12h30 et 15h00 -18h00**
 - o Traduction Cicéron : **25 février 2022, 9h30 – 12h30 et 15h00 -18h00**
- Test de présélection de 3 heures : **26 février 2022, à 9h30**
- Sélection par la commission d'évaluation des meilleures copies de la 1^{ère} phase : **avant le 31 mars 2022**
- Transmission par l'organisateur italien des résultats des lauréats admis pour la 2^{ème} phase : **1er avril 2022**
- Date limite pour envoyer l'accord des lauréats et accompagnateurs pour la 2^{ème} phase : **avant le 8 avril 2022, 12h00**
- Séjour à Arpino en Italie pour les lauréats et leur professeur-référent : **du 5 au 8 mai 2022**
- Epreuve du concours d'une durée de 5 heures : **6 mai 2022**
- Cérémonie de remise des prix : **8 mai 2022 au matin** (à confirmer par l'organisateur italien)

Contact à la Région Île-de-France :

Christine RAMEAU - Région Île-de-France

Chargée de mission sur la citoyenneté | Pôle Lycées – Direction Réussite des élèves

Service de l'Orientatation et des Actions Educatives

Tél. : 01.53.85.58.00 – Courriel : christine.rameau@iledefrance.fr